



**Collège des Experts Judiciaires  
Ostéopathes Exclusifs**



## **PIECES A FOURNIR : DOSSIER POSTULANT au CEJOE**

Conformément aux statuts et Règlement Intérieur du CEJOE, voici la liste des pièces à fournir que vous devrez adresser au Président du CEJOE.

Dès que l'admission sera acceptée par le Conseil d'administration, le Secrétaire Général vous en avisera par écrit.

Le dossier complet doit comprendre un dossier académique, et un dossier administratif général. Toute photocopie doit comporter la mention manuscrite « certifié conforme à l'original » par le postulant et être accompagnée de la date et de sa signature.

### **1. Dossier académique :**

#### **1.1. Concernant votre cursus d'Ostéopathe :**

- Photocopie de l'attestation d'autorisation d'user du titre d'ostéopathe dans le cadre des dispositions réglementant cette profession sur le territoire français.
- Photocopies des diplômes, titres ou certificats permettant l'usage du titre d'ostéopathe,
- Photocopies de l'attestation de validation de l'examen de compétence clinique de la pratique de l'ostéopathie, validé par un établissement de formation à l'ostéopathie agréé par le Ministre chargé de la santé,
- Justificatif(s) de l'exercice de l'ostéopathie à titre exclusif , ADELLI
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle (RCP) pour l'activité d'ostéopathie de l'année en cours.

#### **1.2. Concernant votre cursus d'Expert :**

- Justificatif de l'inscription sur la liste des experts près d'une cour d'appel ou sur la liste Nationale de la Cour de Cassation ou dans l'attente de la publication d'une nomenclature créant la catégorie d'Expert Judiciaire Ostéopathe Exclusif avoir fait une demande d'inscription sur une des dites listes,
- Attestation d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle EXPERTS JUDICIAIRES de l'année en cours, acquis de la déclaration de cette activité auprès de son assureur RCP.



**Collège des Experts Judiciaires  
Ostéopathes Exclusifs**



## 2. Dossier administratif général :

- Extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire,
- Deux photos d'identité,
- Deux lettres de parrainage signées par des membres actifs du CEJOE

- Déclaration sur l'honneur manuscrite :

« MOI, ..... Né (e) le .....A.....  
Exerçant à l'adresse suivante .....  
.....Tél..... Mail.....

Je déclare sur l'honneur

- Exercer la profession d'ostéopathe à titre exclusif
- Ne pas effectuer aucune pratique médicale ou paramédicale conventionnée,
- Ne pratiquer aucun acte donnant lieu à une prise en charge par les caisses d'assurance maladie, ni prescrire de médicaments,
- Ne pas enseigner dans un établissement, agréé ou non, dispensant une formation en ostéopathie, réservé aux professionnels de santé inscrits au livre 1er et aux titres 1er à VII du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique, dès lors que le projet pédagogique ne correspond nullement aux critères qualitatifs institués par l'instance à vocation ordinale de la profession d'ostéopathe..
- Conserver en partie une activité clinique en cas de fonctions exercées au sein d'un établissement de formation répondant aux critères qualitatifs institués par l'instance à vocation ordinale de la profession d'ostéopathe.
- Respecter par ma qualité de membre actif, les statuts et le règlement Intérieur du CEJOE, que je déclare vouloir rejoindre, pour défendre et promouvoir la qualité d'expert judiciaire ostéopathe exclusif.
- M'engager à une formation continue de professionnel Ostéopathe, mais également en ma qualité d'Expert Judiciaire.

Et je jure d'accomplir ma mission d'expertise le moment venu, de faire mon rapport et de donner mon avis en mon honneur et conscience.

Fait le ..... A..... Signature. »